

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 57
Membres absents : 21
Procurations : 12

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 14 du
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 08/12/2022
Date de transmission : 20/12/2022
Date de mise en ligne : 21/12/2022

Présents :

Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriann, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. BAUMLIN Christian, Mme CAILLEAUX Hélène, Mme FERRANDEZ Françoise (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à CAPON Patrick), M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, Mme MUTH Sandra (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. SCHOTT Jean-Louis (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à M. FERON Jules)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

23^{ème} QUESTION

Tourisme : approbation du plan de développement de la stratégie touristique (DELIBERATION n° 2022-240)

Pour traduire son ambition touristique, Saint-Louis Agglomération s'est lancée dès septembre 2021 dans l'élaboration de sa stratégie territoriale touristique. Afin de donner un nouveau souffle à l'Office de Tourisme, il a été décidé, par délibération du 21 septembre 2022, de transformer l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis Huningue en une Agence d'Attractivité Touristique qui pourra se concentrer prioritairement sur des actions de développement et de promotion.

Il est proposé aujourd'hui d'acter le plan de développement de la stratégie touristique de l'agglomération de Saint-Louis jusqu'en 2026, tel que validé par la Commission Tourisme réunie le 6 décembre 2022.

Ce plan est basé sur la volonté de promouvoir une Alsace « autrement », une Alsace rhénane, transfrontalière, cosmopolite, alliant dynamisme culturel et puissance économique, technologies de pointe et campagnes préservées, ultra-modernité et tradition, pour que ce territoire, aux portes de l'Allemagne et de la Suisse, précise son identité singulière.

À la suite des différents échanges menés au sein de Saint-Louis Agglomération, de l'Office du tourisme, mais également avec les différents acteurs économiques et les partenaires touristiques et institutionnels, il est proposé au Conseil de Communauté les différents axes stratégiques déclinés en actions à mener par les différents acteurs, tels que détaillés dans le document joint en annexe.

Au regard de ce qui précède, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le plan de développement de la stratégie touristique ci-annexé, décliné en actions dont celles dévolues à l'Agence d'Attractivité Touristique feront l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens entre Saint-Louis Agglomération et l'agence ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDICER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 9 décembre 2022

Le Président

Jean-Marc DEICHTMANN



Accusé de réception en préfecture
068-200066058-20221219-2022-240-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2022